

# **AVIS DE COURSE**

## **Challenge d'Automne 2004 – Challenge de Printemps 2005**

### **TROPHEE CREDIT MARITIME**

#### **1. ORGANISATION**

**1.1 La Société Nautique de la Trinité-sur-mer (S.N.T)** organise le « Challenge d'Automne 2004-Trophée Crédit Maritime » à partir du 2 Octobre jusqu'au 28 Novembre 2004, puis le Challenge de Printemps du 15 Janvier au 10 Avril 2005, à raison d'un week-end tous les quinze jours jusqu'au 10 Avril, excepté le week-end de Pâques - 24 au 28 Mars - dates du Spi Ouest-France. Les épreuves, placées sous l'égide de la Fédération Française de Voile, sont du niveau IL (inter ligues).

**1.2 Le Comité de Course et le Jury sont principalement composés de bénévoles**, dont :

- Jean-Paul VALLEGANT, Président du Comité de Course
- Jean-Louis VINCENT, Président du Jury

Le **secrétariat** est assuré par les permanents du Club, aidés, lors des inscriptions et des réceptions, par des bénévoles.

**1.3 Comité d'Organisation :**

- Jean-Pierre BLAVEC, Président de la SNT
- Jean-Paul VALLEGANT, Responsable de la Commission Habitable de la SNT et les membres de la Commission
- Monique VALLEGANT, coordination et secrétariat

#### **2. PARTICIPATION ET REGLEMENTS**

**2.1 L'épreuve est réservée** aux voiliers MONOCOQUES HABITABLES ou QUILLARDS armés en cinquième catégorie minimum de la Marine Marchande et conformes à leur acte de francisation et règlement de jauge, en règle avec l'Administration des Affaires Maritimes.

**2.2 L'épreuve est régie** par les éditions à jour des règlements suivants, modifiés ou complétés par les Instructions de Course (ces dernières prévalant sur toutes les autres, à l'exception des articles intangibles indiqués à la règle 86 des RCV) :

- a) Le règlement de classe de chaque série monotype acceptée comme telle (minimum 5 bateaux)
- b) le règlement IRC pour tous les bateaux hors séries monotypes
- c) Les règles de course à la Voile 2001-2004 (règles ISAF) et les prescriptions de la FFV, en particulier *"licences obligatoires"*.

**Attention : les Règles de Course 2005-2009 entreront en vigueur pour le Challenge de Printemps 2005.**

- d) Le présent programme

**2.3 Le Challenge D'automne et le Challenge de Printemps** se courent en catégorie C de l'annexe G des R.C.V.

#### **3. CATEGORIES DE BATEAUX**

**3.1 Voiliers jaugés IRC** divisés en quatre catégories.

**3.2 Classes monotypes (agrées) :** une série doit comporter cinq inscrits minimum. Dans le cas contraire, les voiliers courent dans la classe IRC appropriée.

**3.3 L'inscription d'un voilier sans numéro de voile ne sera pas acceptée.**

Un numéro de voile devra obligatoirement être porté au minimum dans la grand-voile.

**3.4 La Commission habitable de la SNT** peut refuser l'inscription d'un voilier (règles 75 à 78), notamment s'il ne satisfait pas à certains critères (taille, conception, vitesse réelle potentielle, coefficient IRC...).

## 4. HORAIRES et CALENDRIER

### 4.1 Horaires :

le Samedi : 14H15 Signal d'avertissement du 1er départ  
le Dimanche : 10H30 Signal d'avertissement du 1er départ

### 4.2 Calendrier du Challenge d'Automne

2, 3 Octobre 16, 17 Octobre Dimanche 31 Octobre, Lundi 1er Novembre\*  
13, 14 Novembre 27, 28 Novembre

\* En raison du national First Class 8 qui se déroulera du 24 au 29 Octobre, la journée du Samedi 30 sera réservée aux manutentions de sortie d'eau des First Class 8 du National et de mise à l'eau pour les bateaux du Challenge. Les inscriptions et modifications de listes d'équipage seront effectuées le Samedi de 14h00 à 18h00 ; la mise à disposition le Dimanche aura lieu à 10h30 (deux courses pourront ainsi être courues dans la journée) ; mise à disposition le Lundi à 10h30 pour une course.

### 4.3 Calendrier du Challenge de Printemps

15, 16 Janvier 29, 30 Janvier 12, 13 Février  
26, 27 Février 12, 13 Mars 9, 10 Avril

*N.B. La 27ème édition du Spi Ouest-France aura lieu du Jeudi 24 au Lundi 28 Mars 2005.*

## 5. PARCOURS

### 5.1 Types de Parcours : Banane 1 tour (Open 7.50), Banane, Super-Banane, Côtier

Tous les parcours se situent en Baie de Quiberon (limites Teignouse, Houat et Plateau de la Recherche).

5.2 Le type de parcours choisi est indiqué sur le bateau Comité de Course au plus tard au moment du signal d'avertissement (6 minutes avant le départ).

5.3 En principe, une seule course est prévue le Samedi après-midi et une le Dimanche (se terminant vers 14 heures). Les procédures peuvent être rappelées par VHF.

## 6. CLASSEMENT

6.1 Un classement général avec remise de coupes et prix sera effectué à l'issue de chaque challenge. Chaque manche courue et validée a pour coefficient 1.

6.2 Le système de classement à minima décrit à l'Annexe A4 des RCV sera appliqué. Le calcul du classement général de chaque challenge sera effectué en retranchant le plus mauvais résultat pour 9 courses ou moins et les deux plus mauvais résultats pour 10 courses ou plus (annexe A2).

6.3 Les ex aequo seront départagés par l'application du paragraphe 8 de cette même annexe A.

## 7. FRAIS DE PARTICIPATION

Bateaux	Saison	Challenge d'Automne	Challenge de Printemps	Week-end
Monotype longueur < 9 m	380 euros	190 euros	210 euros	50 euros
Croiseur IRC longueur < 9 m				
Monotype longueur >= 9 m	420 euros	215 euros	235 euros	65 euros
Croiseur IRC de 9m à 11m				
Croiseur IRC longueur > 11 m	460 euros	235 euros	255 euros	70 euros

**Attention** : Le forfait d'inscription (demi-saison ou saison) s'appliquera uniquement aux bateaux de propriétaires inscrits ou aux bateaux loués pour les deux ou l'un des deux challenges au même skipper sur présentation du contrat de location.

Une remise de 20% sur les tarifs ci-dessus est accordée aux membres du Club (skipper à jour de sa cotisation de l'année en cours).

## 8. ACCUEIL DES BATEAUX

Pour les bateaux n'ayant pas de contrat annuel, le Port de la Trinité-sur-mer offre des réductions jusqu'à 50 % sur les places au port.

De même, une réduction de 50% est consentie pour une première manutention, 30% pour les suivantes...

Afin de bénéficier de ces tarifs préférentiels, il est nécessaire de compléter le formulaire joint et de le renvoyer, ou de le déposer lors des inscriptions à la SNT ou à la Capitainerie.

## 9. HEBERGEMENT

De nombreux hébergements sont possibles à proximité durant les week-ends d'entraînements, gîtes, chambres d'hôtes, appartements... Pour connaître les différentes propositions, l'Office de Tourisme peut être contacté au 02 97 55 72 21. Des annonces de location étant de temps à autre déposées à la SNT, notre secrétariat peut également vous aider dans ces démarches ; vous pouvez également consulter les annonces du site internet <http://www.snt-voile.org>